



Conférences fiscales pour les frontaliers français

Fiscalité: La déclaration d'impôt au Luxembourg pour les non-résidents

ME 08.03.23	Volmerange	18h30	Salle des fêtes 11 rue des Ecoles, F-57330
ME 22.03.23	Nilvange	18h30	Salle Pierre Mellet 18 rue Victor Hugo, F- 57240
JE 23.03.23	Rettel	19h00	Salle communale 15 Rue de la chartreuse, F-57480
ME 29.03.23	Algrange	19h00	Foyer Socioculturel Ambroise Croizat Place F. Mitterrand / rue de Lorraine, F-57440
ME 05.04.23	Hettange-Grande	19h00	Espace Mercure 8 Rue de la Gendarmerie, F-57330
MA 18.04.23	Cattenom	19h00	Salle collée au Gymnase Charles Péguy Route de Luxembourg, F-57570 Cattenom
SA 29.04.23	Knutange	10h00	Salle A. Stirn Parc Municipal, F-57240

Les conférences aborderont principalement les aspects de la fiscalité en vigueur au Luxembourg qui concernent une bonne partie des frontaliers selon leur classe d'imposition et les différentes options offertes aux contribuables non-résidents ainsi que leurs conséquences. Les conférences porteront ensuite sur l'ensemble des déductibilités possibles (les frais de formation, les frais de déplacement, les primes d'assurance, l'épargne, le logement, les intérêts débiteurs de prêts hypothécaires, les dons, les charges extraordinaires, les frais de personnel, les frais de crèche, ...).

Cette partie sera expliquée et illustrée à l'aide d'extraits tirés du formulaire relatif à la déclaration d'impôts. Les participants auront la possibilité de poser leurs questions au terme de la présentation. La convention fiscale franco-luxembourgeoise y compris le seuil fiscal des 34 jours entre la France et le Luxembourg seront abordés en fin de réunion.

Les conférences sont ouvertes au grand public. www.frontaliers-français.lu